

Tribune. « *La liberté, nous la chérissons ; l'égalité, nous la garantissons ; la fraternité,*

« La France, peu cohérente patrie des droits de l'homme »

nous la vivons avec intensité. Rien ne nous fera reculer, jamais. » Tel est le premier message d'une suite de quatre Tweet postés par le président français Emmanuel Macron, en réponse aux agressions verbales du « sultan pyromane » (Le Monde du 26 octobre) Recep Tayyip Erdogan.

TRIBUNE

Olivier de Frouville

Juriste

Le message est beau et on a envie d'y croire, surtout après l'assassinat sauvage, le 16 octobre, de Samuel Paty qui a empli tous les amis des Lumières et de la liberté d'un sentiment de désespoir et de tristesse immense.

Pourtant, force est de constater que les réactions négatives, ou simplement sceptiques ou

Les réactions négatives ou d'incompréhension dans le monde, y compris dans des pays amis, à l'égard de la réponse de l'exécutif à l'islamisme radical montrent la nécessité de relancer l'engagement de Paris sur les libertés, souligne le juriste Olivier de Frouville dans une tribune au « Monde ».

Publié le 03 décembre 2020 à 06h30 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

d'incompréhension, à l'égard de la réponse de l'exécutif face à l'islamisme ne se limitent pas aux dictateurs populistes – sans quoi nous pourrions probablement nous en accommoder. Ces réactions proviennent aussi d'Etats « amis » et de personnes qui avancent des raisons de douter que la France puisse s'ériger en « modèle » chérissant les libertés, « garantissant » l'égalité et vivant « avec intensité » la fraternité, alors même que se profile un projet de loi rassemblant une série de mesures disparates réunies sous le mot d'ordre quelque peu guerrier de la lutte contre le « séparatisme ».

A vrai dire, l'embarras de nos amis serait sans doute moins grand, voire quasiment nul, si la France par ailleurs était porteuse d'un discours cohérent sur les droits de l'homme, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Certes, la France n'a jamais su, dans son histoire, établir une parfaite cohérence entre ses actes et son aspiration à se présenter comme la « patrie des droits de l'homme ».

Une liste de critiques qui s'allonge

Admettons que des contraintes géostratégiques pèsent sur un État qui, après tout, doit savoir composer avec son statut d'ancienne puissance coloniale, de membre permanent du Conseil de sécurité et de partie du club très fermé des puissances nucléaires « officielles ». Il n'empêche : la France se doit d'être à la hauteur de son ambition dans ce domaine si elle veut convaincre et être suivie.

Récemment la France a été élue au Conseil des droits de l'homme des Nations unies [pour le mandat 2021-2023]. Alors même que le résultat était pratiquement acquis d'avance (deux candidats pour deux sièges), la diplomatie française a pris le soin de définir son programme et ses engagements autour

d'un certain nombre de priorités. Mais cette série d'objectifs alignés les uns à côté des autres ne fait pas une politique. Malgré les efforts des diplomates « de terrain », à Genève, New York et dans les « postes », une telle politique peine à prendre forme au plus haut niveau [*lire notamment, sur ce point, l'analyse « Macron met les droits de l'homme en sourdine », parue dans Le Monde, le 5 décembre 2018*].

Le président pourrait décider que les droits humains universels seront désormais la boussole de la politique étrangère de la France


A cette difficulté de la France à être simplement audible en matière de droits humains s'ajoute une liste de critiques qui s'allonge. Et celles-ci ne sont pas formulées, comme il est dit souvent, par des dictateurs comme Erdogan, mais par des experts indépendants qui, malgré leur sympathie pour la « patrie des Lumières », ont l'obligation, par leur mandat, d'établir les faits. Or ceux-ci sont peu reluisants, depuis l'usage disproportionné de la force contre les manifestants jusqu'au système opaque de ventes d'armes susceptibles d'être utilisées par la suite dans des conflits où sont commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, comme au Yémen, en passant par la gestion misérable de la « crise » des réfugiés – qui est surtout une crise de responsabilité (ou d'irresponsabilité) des dirigeants européens pris collectivement et individuellement.

Lire aussi le compte-rendu : Le conseil des droits de l'homme de l'ONU s'inquiète du contenu de la proposition de loi « pour une sécurité globale »

Emmanuel Macron peut encore, avant la fin de son mandat, montrer que l'attachement de la France aux libertés a une portée universelle. Avec le premier ministre, il pourrait créer un poste de secrétariat d'État aux droits de l'homme au sein du ministère de l'Europe des affaires étrangères, avec pour mission, d'ici à 2022, non seulement de structurer et de faire entendre la position de la France sur les droits humains, mais aussi de veiller à ce que toutes les actions du gouvernement soient évaluées à cette aune.

En se souvenant de René Cassin (1887-1976), l'un des « pères » de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, il pourrait décider que, désormais, les droits humains universels seront la boussole de la politique étrangère de la France – au même titre que la lutte contre le réchauffement climatique et en lien étroit avec celle-ci. Car, s'il n'y a pas de contradiction entre la lutte pour la fin du mois et la lutte contre la crise climatique, il y a aussi une pleine convergence entre une défense active des droits humains et l'ambitieux objectif de « *Make our Planet great again !* ».

Lire aussi | « Gilets jaunes » : la France rejette les critiques de l'ONU sur l'usage excessif de la force par la police

 **Olivier de Frouville** est juriste, professeur de droit public à l'université Paris-II-Panthéon-Assas.

Olivier de Frouville (Juriste)